

Jeudi 7 décembre 2017
De 9 h 00 à 13 h 00

Avosial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

Maison du Barreau

2-4 rue de Harlay, 75001 PARIS

ORDONNANCES MACRON : LE NEW DEAL SOCIAL

8H30 : Café d'accueil

9H00 : Mot d'accueil de M. le Bâtonnier Frédéric SICARD

Présentation générale par Mme le Professeur Françoise FAVENNEC-HÉRY

Table ronde 1 : Simplification / Sécurisation : mythe ou réalité ?

Danièle CHANAL – Avocat, cabinet JOSEPH AGUERA & Associés, Vice-Présidente d'Avosial

Marie-Hélène COHEN-GUILLEMINET – Avocat, cabinet NFA Law, Membre du Bureau d'Avosial

Franck MOREL - Conseiller relations sociales, travail, emploi, et formation professionnelle du cabinet du Premier Ministre

Animation par Mme Claire BRUNET, rédactrice en chef de La Semaine juridique - Social

10H30 : Pause-café

Table ronde 2 : Droit conventionnel : une révolution à mettre en œuvre ?

Guillaume BOSSY – Avocat, cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon, Membre d'Avosial

François VERGNE – Avocat, cabinet GIDE, Membre du Bureau d'Avosial

Claire SCOTTON – Directrice adjointe du cabinet de Mme la Ministre du Travail

Table ronde 3 : Vers une réelle fusion des IRP ?

Stéphanie GUEDES DA COSTA – Avocat, cabinet FLICHY GRANGÉ Avocats, Membre du Bureau d'Avosial

Xavier de JERPHANION – Avocat, cabinet CHASSANY WATRELOT & Associés, Membre d'Avosial

Représentants de l'Administration – **Claire SCOTTON et Franck MOREL**

Conclusion : Madame Françoise SALOMON, Conseiller Référendaire à la chambre sociale de la cour de cassation

13H00 Clôture : Nicolas de SEVIN, Avocat - Président d'Avosial

Inscription obligatoire - Montant des droits d'inscription : 60 €
Gratuit pour les adhérents d'Avosial, les magistrats et les étudiants

Renseignements et inscriptions : Sylvie DORÉ – Tél : 01-30-90-83-71 - contact@avosial.fr



La participation à cette formation est validée au titre de la formation continue des avocats (4h)

